



REMISE À NIVEAU SSIAP 3 (RAN)

FORMATION PRÉSENTIELLE

Cette formation est obligatoire si vous n'avez pas renouvelé votre attestation SSIAP 3 (chef de service sécurité incendie) dans les 3 ans impartis, ou si n'avez pas accumulé au moins 1 607 heures de travail dans la fonction d'agent de sécurité incendie au cours des 3 dernières années.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation de remise à niveau des compétences

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de réactiver ses compétences de niveau "cadre" pour :

- Conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Manager un service de sécurité et élaborer des budgets de fonctionnement.
- Analyser des risques complexes et suivre des travaux de sécurité.
- Rédiger des notices techniques de sécurité et préparer les commissions de sécurité.

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'annexe V de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie.

PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux titulaires de la qualification SSIAP 3 se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Dépassement de la date limite de recyclage triennal (36 mois).
- Incapacité de justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef de service durant les 36 derniers mois.

Justificatifs obligatoires à l'entrée en stage :

- Diplôme : SSIAP 3, équivalence sapeur-pompier (adjudant + PRV2/AP2) ou anciens diplômes ERP3/IGH3.
- Secourisme : Attestation de secourisme en cours de validité.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Votre formation de Remise à Niveau SSIAP3 en présentiel débute le lundi à 08h30. Votre inscription par téléphone et en ligne est possible jusqu'au vendredi précédent à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

L'accès définitif à la formation est subordonné à la vérification de la complétude du dossier administratif et de la validité des prérequis réglementaires au plus tard 3 jours avant le début du stage.

Une évaluation préalable de la maîtrise de la langue française est réalisée lors de l'inscription afin d'évaluer la capacité du stagiaire à rendre compte et à comprendre un QCM.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de formation se décompose en 10 thématiques :

1. **Documents administratifs (3h) :** Registres, permis de feu, plans de prévention.
2. **Commissions de sécurité (3h) :** Rôle, composition et préparation des visites.
3. **Réglementation (7h) :** Évolution des textes ERP, IGH et Code du Travail.

4. **Notions de droit** (2h) :Â
Responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir.
5. **Fonction maintenance** (2h) :Â
Aspects juridiques des contrats et normalisation.
6. **Étude de cas** (3h) :Â
Analyse de projet et rédaction de notice de sécurité.
7. **Accessibilité** (2h) :Â
Obligations vis-à-vis des personnes handicapées.
8. **Analyse des risques** (5h) :Â
Document Unique, plan de prévention, suivi de travaux.
9. **Moyens de secours** (2h) :Â
Exploitation d'un SSI de catégorie A.
10. **Organisation du service** (6h) :Â
Recrutement, management, planification des rondes.

DURÉE

35 heures en présentiel (hors temps de déplacement).

PROFIL DES INTERVENANTS

La formation de Remise à Niveau SSIAP 3 est dispensée par une équipe pédagogique composée de formateurs certifiés SSIAP (niveau 1, 2 ou 3), disposant de compétences en adéquation avec les matières enseignées. Conformément à la réglementation en vigueur, au moins l'un des formateurs est titulaire du SSIAP 3 ou d'une qualification équivalente, assurant la conformité du dispositif de formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 4 par session.

Maximum : 15 par session.

ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES

Pour la prise de notes, prévoir un cahier ou des feuilles, un stylo et, si besoin, un surligneur.

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel synchrone.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET LOGISTIQUES

Méthodes : Pédagogie active et RETEX (retour d'expérience), études de cas complexes, Méthode CL.C.D.V.C.R.E.M (trame d'analyse pour structurer les notices descriptives), apprentissage par la recherche documentaire (exercice de veille juridique), mises en situation de management.

Moyens pédagogiques :

- Salle informatique : Postes équipés de logiciels de bureautique et accès internet pour la veille réglementaire, boîtiers/tablettes pour les évaluations formatives.
- Système informatisé des réponses :boîtiers et/ou tablettes pour les évaluations formatives (QCM blanc).
- Plateau technique : SSI de catégorie A fonctionnel, documentation technique et plans d'architecte.
- Matériel technique en coupe (têtes de sprinkler, clapets, volets).
- Plans d'architecte grand format (A0/A1).

- Outils de mesure : Règles à échelles (kutchs) pour les calculs de dégagements et d'implantation.
- Base Documentaire complète : Codes (Urbanisme, CCH, Travail) et règlements de sécurité ERP -IGH actualisés.

Plateau Technique et Exercices "Feu" :

- SSI de catégorie A : Un système fonctionnel pour l'exploitation en mode dégradé et la gestion d'alarme.
- Pratique de l'extinction : Utilisation d'un bac à feux écologiques à gaz.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.
- Attention : cette formation est accessible sous réserve de faisabilité des gestes de secours.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI DU STAGIAIRE

- L'accompagnement du stagiaire est structuré et optimisé grâce à un espace stagiaire accessible en ligne. Après son inscription via l'extranet, il reçoit un e-mail contenant ses codes d'accès à cet espace, où il trouve tous les documents essentiels à sa formation.
- En cas d'absence, le formateur en informe immédiatement l'organisme, qui contacte le stagiaire pour en connaître la raison et prendre les mesures nécessaires, garantissant ainsi un suivi réactif et efficace.
- Trois référents sont mis à disposition pour accompagner les stagiaires :
 - le référent administratif pour les démarches et documents, Gwladys ATACHIAN.
 - le référent pédagogique pour le suivi de la formation, Sylvaine LEFEBVRE CASTILLO.
 - le référent handicap pour adapter le parcours aux besoins spécifiques, Sylvaine LEFEBVRE CASTILLO.
- Ils sont joignables depuis l'inscription jusqu'à la fin de la formation, tous les jours ouvrés de de 8h00 à 18h00 :
 - par e-mail à contact@mcf-securite.com
 - par téléphone au 03 83 25 80 33

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Validation :Â
Présence obligatoire à l'intégralité des séquences.
- Évaluation :Â
Évaluation continue lors des études de cas et travaux dirigés. Appréciation transmise à l'employeur.
- Formalisation :Â
Délivrance d'une attestation de stage conforme à l'Annexe XII.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de fin de formation
- Certificat de réalisation
- **Obtention l'attestation de Remise à niveau (RAN) SSIAP 3**
- Livret du stagiaire Remise à Niveau SSIAP3

DATE

Les dates de formations sont disponibles en ligne sur le site internet www.mcf-securite.com, ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

LIEU

Les lieux de formation sont disponibles en ligne sur le site internet www.mcf-securite.com, ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.mcf-securite.com, ou par téléphone au 03 83 25 80 33, de 8h00 à 18h00.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----